

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2024



SOMMAIRE

PRESENTATION DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE GRANDE SOLOGNE PAGE 3

MISSIONS ET COMPETENCES
LES INSTANCES

LE CONTRAT REGIONAL DE SOLIDARITE TERRITORIALE PAGE 6

LES AXES DU CRST 2022-2028
DOSSIERS SOUTENUS EN 2024

ORGANISATION DU VILLAGE SOLOGNE AU GAME FAIR 2024 PAGE 9

DISPOSITIF « PETITE VILLE DE DEMAIN » PAGE 13

NEUNG-SUR-BEUVRON
LAMOTTE-BEUVRON
SALBRIS

CONTRAT LOCAL DE SANTE PAGE 16

SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE DE GRANDE SOLOGNE PAGE 19

APPROBATION ET PUBLICATION DU SCOT

DISPOSITIF LEADER : PAGE 20

DISPOSITIF LEADER 2023-2027
ANIMATIONS 2024

PROJET SPORTIF DE TERRITOIRE DE GRANDE SOLOGNE PAGE 23

PLAN D' ACTIONS
NEWSLETTER
EXPOSITION
RENCONTRE ANNUELLE AVEC LES CLUBS SPORTIFS
FORMATION

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2024 PAGE 28

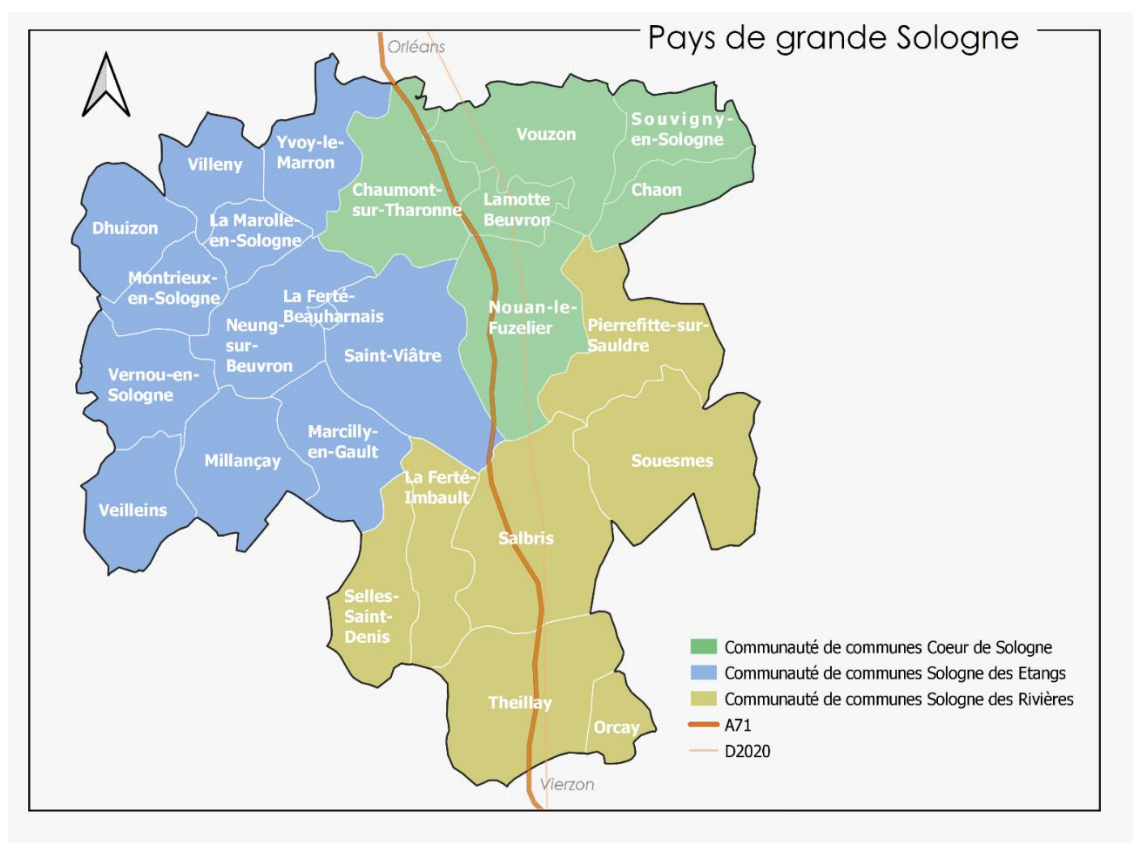
1- PRESENTATION DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE GRANDE SOLOGNE

MISSIONS ET COMPETENCES

Le syndicat mixte du Pays de Grande Sologne regroupe 25 communes et 3 intercommunalités : Sologne des Rivières, Cœur de Sologne et Sologne des Etangs.

Le Pays a pour principales missions : **l'étude de toute action utile à l'aménagement de l'espace et au développement** pour le compte des communes et communautés de communes (urbanisme, tourisme, activités économiques, logement, cadre de vie, patrimoine, social, agriculture, environnement, le sport, la santé ...); la **mise en œuvre**, dans le cadre du projet de territoire du Pays, **des programmes d'aménagement et de développement du territoire en application des contractualisations avec l'Etat, la Région et l'Union Européenne**; **l'élaboration**, la gestion et le suivi **du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de la Grande Sologne**.

Depuis la création du syndicat du Pays de grande Sologne en 1997, **ces démarches ont permis de flécher sur le territoire environ 26 M€**.



LES INSTANCES DU PAYS DE GRANDE SOLOGNE

- **Un comité syndical** constitué de 60 membres titulaires et 60 membres suppléants, présidé par Pascal BIOULAC, se réunit plusieurs fois par an. Il compte 50 délégués titulaires et 50 suppléants pour représenter les communes, 6 délégués titulaires et 6 suppléants pour représenter les 3 communautés de communes, 4 délégués titulaires et 4 suppléants pour représenter le Conseil départemental de Loir-et-Cher. Le comité syndical est l'assemblée plénière et délibérante du Pays. Il prend les décisions concernant la gestion du syndicat mixte (budget, personnel...), l'avancement des programmes (Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST), LEADER, SCoT...). Ces décisions sont entérinées par délibérations.



Comité syndical – Lamotte-Beuvron - Mars 2024



Comité syndical – Dhuizon – Juillet 2024

- **Un Bureau syndical** composé de 12 membres. Le comité syndical élit, parmi ses délégués, un Bureau constitué d'un Président, de 6 Vice-présidents et de 5 membres : Pascal BIOULAC, Président, Agnès THIBault, 1^{re} Vice-présidente, Alexandre AVRIL, 2^e Vice-président, Isabelle GASSELIN, 3^e Vice-présidente, Jean-Pierre GUEMON, 4^e Vice-président, Chantal MEERSCHAUT, 5^e Vice-présidente, Daniel LOMBARDI, 6^e Vice-président, Christian MAUCHIEN, Guillaume GIOT, Jean-Michel DEZELU, Bernadette COURRIOUX, Patrick LUNET.
Le Bureau représente l'instance exécutive du Pays. Il définit les orientations stratégiques du syndicat mixte, prépare les dossiers et suit, par délégation la mise en œuvre des démarches ou des contractualisations, approuvées en comité syndical. Il examine et se prononce sur les dossiers, notamment dans le cadre du Contrat Régional de Solidarité Territoriale.



- **Le conseil de développement** : composé de 22 membres issus de la société civile et des forces vives du territoire, il est présidé par Michèle LOMBARDI. Il s'agit d'un organe consultatif du Pays, lieu

d'échanges et de concertation, permettant de mobiliser les acteurs socio-professionnels non élus du territoire, pour la définition notamment du projet commun et la mise en œuvre des contractualisations. Il doit être consulté notamment pour l'élaboration et les évaluations du CRST et Leader. Il est également associé pour les démarches structurantes engagées par le Pays. Le conseil de développement peut se saisir également d'une thématique précise afin de faire des propositions au Pays.

- **L'équipe du syndicat mixte du Pays de Grande Sologne :**

- Adeline KANENGIESER, directrice
- Chantal VENON, assistante de direction et comptable
- Odeline MARTEAU, chargée de mission LEADER
- Camille MASSIAS, cheffe de projet « Petite Ville de Demain »
- Astrid LEVITTE-MULLER, chargée de mission Contrat Local de Santé

2- LE CONTRAT REGIONAL DE SOLIDARITE TERRITORIALE

LES AXES DU CRST DE GRANDE SOLOGNE



Le CRST 2022-2028 a été adopté en commission permanente régionale le 8 juillet 2022, pour une durée de 6 ans. Les crédits alloués par la Région Centre-Val de Loire, **6, 386 M€**, se répartissent en 6 axes.

AXE A : DEVELOPPER L'ECONOMIE ET L'EMPLOI : 405 600 €

- Emploi-économie, Economie agricole, Economie sociale et solidaire, Economie touristique

AXE B : FAVORISER LE MIEUX ETRE SOCIAL : 2 894 800 €

- Service à la population, Développement de l'accès à la culture, Sport

AXE C : RENFORCER LE MAILLAGE URBAIN ET RURAL : 675 200 €

- Paysage, Aménagement d'espaces publics, Foncier, Habitat/logement,
- Rénovation urbaine, Mobilité durable

AXE D : ACTION TRANSVERSALE STRATEGIE REGIONALE BIODIVERSITE : 280 000 €

- Trame verte et bleue, Gestion alternative des espaces publics
- Biodiversité domestique, Matériels agricoles permettant les pratiques favorables à la biodiversité et à l'eau

AXE E : ACTION TRANSVERSALE PLAN CLIMAT REGIONAL ENERGIE CLIMAT : 934 100 €

- Plan isolation régional des bâtiments publics et associatifs, Bonification climat-énergie, Eclairage public, Filière bois énergie (de la production à la transformation), Géothermie sur sonde verticale

PRIORITES TRANSVERSALES : 1 196 300 €

- Le cadre de référence 30-6 : Soutenir les expérimentations de « territoires en transition »
- La Stratégie Régionale en faveur de la Biodiversité
- Le Plan Climat Energie Régional
- Les initiatives de développement : A VOS ID



PROJETS SOUTENUS PAR LE CRST EN 2024

En 2024, les élus du Pays de Grande Sologne ont soutenu le financement de **12 projets**.

A. ECONOMIE :

1. **SCEA LES MARAICHEURS – PIERREFITTE SUR SAULDRE** - Aide à l'achat d'équipements pour installation d'une nouvelle exploitation agricole maraichère à Pierrefitte-sur-Sauldre : versement d'une aide de **7 300 € HT**.
2. **EARL BIODRAN – FERME DE BAUDRAN – CHAON** – aide à l'achat de matériels pour diversification agricole en Bio : versement d'une aide de **11 300 € HT**.
3. **COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CŒUR DE SOLOGNE** – aménagement de la liaison cyclable Chaon-Souvigny en Sologne : versement d'une aide de **215 400 € HT**.

B. FAVORISER LE MIEUX ETRE SOCIAL :

- 1- **COMMUNE DE SELLES SAINT DENIS** – aménagement d'un boulodrome à proximité de l'espace sports et loisirs du village (salles des associations, gymnase, aire de jeux, city stade, terrains de tennis) : versement d'une aide de **2 700 € HT**.
- 2- **COMMUNE DE THEILLAY** – Travaux d'élargissement de la piste de BMX pour mise aux normes dans l'objectif d'accueillir des compétitions internationales : versement d'une subvention de **3 900 € HT**.
- 3- **COMMUNE D'ORÇAY** – aménagement d'un espace fitness près de la zone de loisirs des Douves (parc) et de l'espace de jeux pour enfants : versement d'une aide de **4 100 € HT**.
- 4- **COMMUNE DE LA FERTE BEAUHARNAIS** – extension du multi services et création d'un bar solidaire : versement d'une aide de **85 500 € HT**.
- 5- **COMMUNE DE PIERREFITTE SUR SAULDRE** – acquisition de l'ancienne épicerie et création d'un multi services : versement d'une aide de **42 600 € HT**.

C- MAILLAGE URBAIN ET SOCIAL

D- ACTION TRANSVERSALE STRATEGIE REGIONALE BIODIVERSITE :

- 1- **COMMUNE DE VILLENY** – réhabilitation de l'étang communal et de ses abords : versement d'une aide CRST de **31 600 € HT**.
- 2- **COMMUNE DE SAINT VIATRE** – refonte et création de la scénographie de la Maison des Etangs : versement d'une aide de **78 800 € HT**.

E- ACTION TRANSVERSALE PLAN CLIMAT REGIONAL ENERGIE CLIMAT :

- 1- **Ville de LAMOTTE BEUVRON** – réhabilitation thermique de la salle des fêtes : versement d'une aide de **320 180 € HT**.

PRIORITES TRANSVERSALES : DISPOSITIF A VOS ID

- 1- **COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA SOLOGNE DES ETANGS** – Ouverture de la recyclerie de Neung sur Beuvron dans les locaux de l'ancien EPHAD : versement d'une aide de **86 700 € HT**.

TOTAL 2024 : 890 080 €

TOTAL 2023 : 761 664 €

TOTAL 2022 : 2 135 000 M€

TOTAL CRST : 3 787 080 M€



Inauguration de l'épicerie multi services de Pierrefitte-sur-Sauldre – 24 juin 2024



Inauguration du Bar de La-Ferté-Beauharnais – 28 juin 2024



Piste BMX Theillay

3- ORGANISATION D'UN VILLAGE SOLOGNE AU GAME FAIR 2024

La 42^e édition 2024 du salon de la chasse « Game Fair », organisée sur le site de la FFE à Lamotte Beuvron, a accueilli environ 101 400 visiteurs.

Porté financièrement par le Pays de Grande Sologne, soutenu par les fonds européens LEADER, le village Sologne 2024 était placé sous le signe de la Biodiversité, de la Nature et des Paysages.

ORGANISATION DU VILLAGE :

- Création graphique par les services du Pays de l'ensemble du village et des espaces paysagers, présentation d'une exposition sur les 25 villes et villages du Pays en aquarelle, création de ruches pédagogiques (avec fiches pédagogiques sur les oiseaux de Sologne) décorées aux paysages de Sologne, création d'un jeu de société géant sur la biodiversité solognote, création et animation d'un stand de linogravure à l'effigie de la flore locale sur cartes postales, création de l'ensemble de la scénographie du village avec 17 panneaux (éleveurs de Brebis solognotes, carte géante des communes du Pays, panneaux des 3 Maisons à thème, Ambassadeurs de la Tarte Tatin, Confrérie du Fuzelien, Village solognot, conservatoire de l'abeille noire de Sologne et de l'Orléanais, Aux fils des Toisons, 2 offices du tourisme).
- Accueil de 260 élèves le vendredi toute la journée, du CP à la 3^e des communes de Lamotte-Beuvron et Salbris.
- Accueil record sur les stands de restauration du Village Solognot et de la brasserie artisanale Art&Brew. Plats chauds autorisés cette année par les éditions Larivière. 1 tonne de pommes de terre vendues !
- Partenariats avec la FFE (mise à disposition de tout ce qui avait été demandé, parc à moutons, plantes, tables pique-nique, etc), l'Affut de Sologne (mirador, tables et chaises) et Benoit Les Animaux en bois, Gamm Vert de Lamotte Beuvron, pépinière Dasmien à Mont-Près-Chambord, Côté jardin mais aussi avec les services développement, technique et espaces verts de la ville de Lamotte Beuvron pour l'aménagement du Village Sologne et prêt de tables et chaises par la commune de Chaumont-sur-Tharonne.
- Aménagement du village retravaillé avec 3 fois plus de places assises (entre 250 et 300 places).
- 213 réponses positives pour l'inauguration + les personnes présentes sur le village à 18 h 30.
- Campagne de communication pour la promotion du village Sologne sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram du Pays de Grande Sologne : 19 publications + reportages photo sur Facebook avec zoom spécial sur les producteurs d'agneau de sologne et 13 publications Instagram.

Le Village, d'environ 4000 m², se composait de stands de promotion touristique, patrimoniale, historique et de valorisation de la biodiversité de l'ensemble de la Sologne avec : les offices de tourisme, les Ambassadeurs de la Tarte Tatin, la confrérie de la Grand'Table du Fuzelien, les 3 Maisons à thème, l'association Au Fil des Toisons, le syndicat de promotion et de défense de l'agneau de Sologne, le conservatoire de l'Abeille Noire de Sologne, un village de producteurs locaux avec restauration sur place.





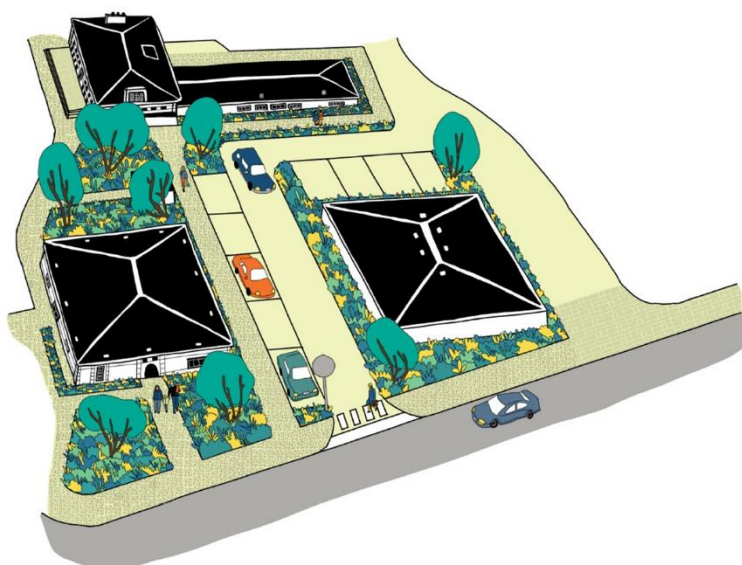


4- DISPOSITIF « PETITE VILLE DE DEMAIN » 2024 :



NEUNG-SUR-BEUVRON :

- Rédaction de la convention cadre Petite Ville de Demain,
- Organisation d'un COFIL de validation et de présentation du projet de convention cadre,
- Organisation de la signature de la convention cadre Petite Ville de Demain,
- Requalification de la friche de l'ancien EPHAD – suivi de la phase d'étude / AMO SCET,
- Le parc agricole urbain de la friche de l'ancien EPHAD - maîtrise d'œuvre en interne phase esquisse,
- Abords de la mairie - maîtrise d'œuvre en interne de la phase esquisse à la phase chantier (projet terminé en 2025),
- Suivi du projet de désimperméabilisation de la cour d'école des 2 Rivières,
- Suivi du projet de réhabilitation de la friche du Vival.



LAMOTTE-BEUVRON :

- Rédaction de la convention cadre Petite Ville de Demain,
- Requalification des abords du Bassin du Canal - maîtrise d'œuvre en interne phase esquisse,
- Le parc Beaujard - maîtrise d'œuvre en interne phase esquisse,
- Réalisation de l'affiche de présentation du jardin Felix Houphouet-boigny en hommage au jumelage entre Lamotte-Beuvron et la ville de Tiébissou en Côte,
- Catalogue des produits dérivés Tarte Tatin – graphisme.



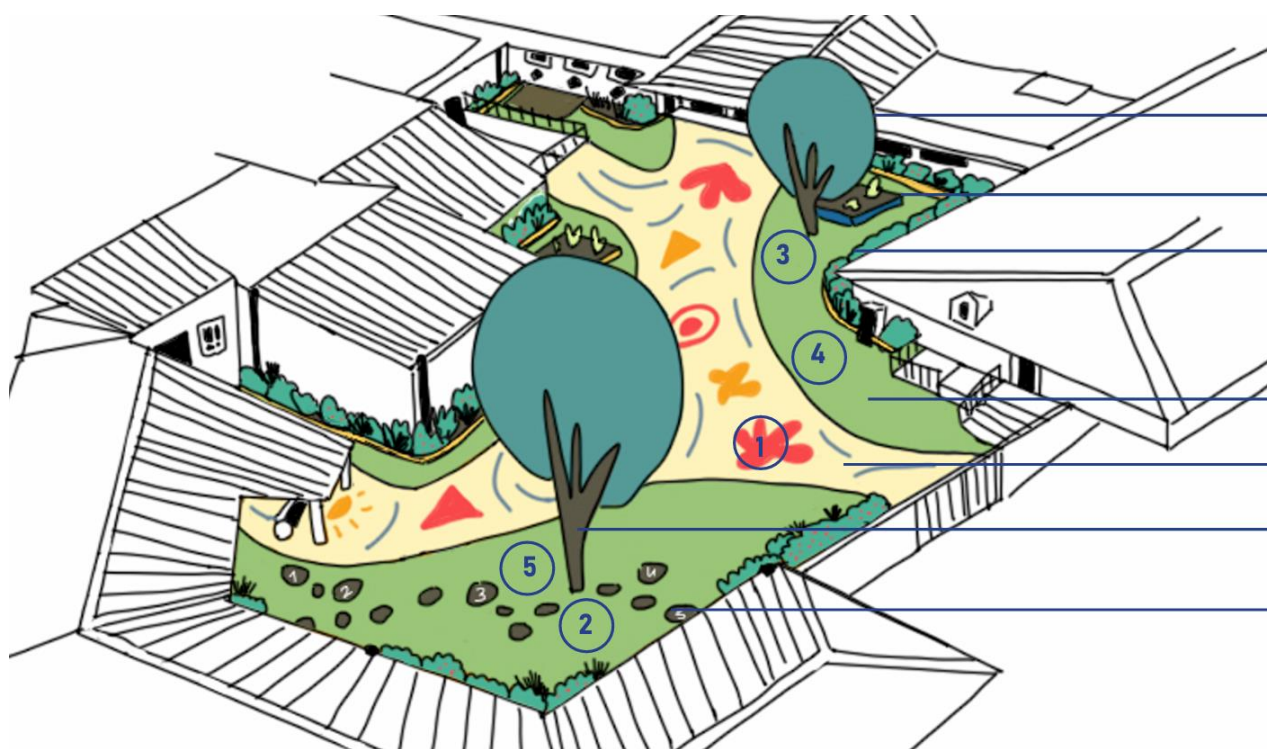
BASSIN DU CANAL



PARC BEAUJARD

SALBRIS :

- Rédaction de la convention cadre Petite Ville de Demain,
- Organisation d'un COFIL de validation et de présentation du projet de convention cadre
- Désimperméabilisation et renaturation de la cour de l'espace du multi-accueil – maîtrise d'œuvre en interne de la phase d'esquisse à la phase chantier (projet terminé en 2025),
- Transformation de la fontaine Henri Hemme – proposition d'embellissement et de verdissement (projet terminé en 2025),
- Requalification de l'aire de jeux du parc Maurice Genevoix – maîtrise d'œuvre en interne de la phase esquisse à la phase publication des marchés (projet terminé en 2025),
- Parking de la rue Giraud – maîtrise d'œuvre en interne phase esquisse,
- Centre de loisirs intercommunal de Selles-Saint-Denis – maîtrise d'œuvre en interne phase esquisse,
- Requalification de l'entrée de ville Nord : les pistes cyclables – maîtrise d'œuvre en interne phase esquisse,
- Réalisation de pièces graphiques (dessin et plan) pour l'article sur le projet de requalification de la place du marché dans le journal de la ville – graphisme.



Projet désimperméabilisation et renaturation de la cour du multi accueil des Marmousiaux

5- CONTRAT LOCAL DE SANTE

DIAGNOSTIC TERRITORIAL DE SANTE DU PAYS DE GRANDE SOLOGNE

- **Octobre 2023** : Convention entre le Pays de Grande Sologne et l'Observatoire de l'Économie et des Territoires (OET) pour la réalisation d'un diagnostic santé à l'échelle du territoire, en préambule à la rédaction du Contrat Local de Santé (CLS).
- **23 janvier 2024** : Comité de Pilotage de validation de la méthodologie.
- **Deuxième semestre 2024** : Réalisation du diagnostic par l'OET en partenariat avec la coordination CLS du Pays de Grande Sologne (enquêtes, interviews, questionnaires, ...).
- **3 septembre 2024** : Deuxième réunion sur diagnostic – Restitution des 1ers éléments du diagnostic (chiffres clés, hors interviews et enquêtes) auprès des élus et professionnels de santé du territoire de Grande Sologne pour validation.
- **26 novembre 2024** : Présentation et restitution du diagnostic par l'OET lors du comité syndical du Pays de Grande Sologne.

CAMPAGNE DE PREVENTION DU CANCER COLORECTAL - MARS BLEU

- Défi Sportif Connecté – application Kiplin « Bougeons pour notre côlon ! » (Associé avec le Projet Sportif de Territoire dans la thématique du Sport-Santé), en partenariat avec le CRCDC,
- Campagne de communication du Pays de Grande Sologne sur les réseaux sociaux : valorisation des équipes du territoire, promotion et prévention santé, ...
- L'équipe du Pays de Grande Sologne a participé au Défi Connecté,
- Création de 4 équipes à l'échelle du Pays dont 1 est arrivée 2^e de Loir-et-Cher,
- Promotion d'une rando Mars Bleu à Dhuizon, en partenariat avec la Ligue contre le Cancer.



Journée de Prévention et Dépistage des Cancers – Neung-sur-Beuvron 12/10/2024

Journée réalisée en partenariat avec la CPTS Sologne et le CRCDC

- **Objectifs** : sensibiliser le public féminin et les personnes en situation de vulnérabilité médicale aux programmes de dépistage organisé en menant des actions « d’aller vers », faciliter l’accès aux tests de dépistage des cancers féminins, proposer des consultations sur place et assurer un suivi des résultats post-événement, impliquer les acteurs du médico-social dans la sensibilisation aux dépistages afin qu’ils deviennent des relais pour les populations éloignées du système de soins.
- **Calendrier de l’action** : 6 septembre 2024 – Réunion d’information et présentation du projet aux acteurs locaux (13 participants), 6 & 7 septembre 2024 – Distribution de flyers et sensibilisation lors du forum des associations de Lamotte-Beuvron, 13 septembre 2024 – Ateliers de sensibilisation à France Services (7 participants, 1 inscription à la JPDC), Invitations ciblées : Envoi d’invitations par la CPAM (1777 femmes) et la MSA (140 femmes), Création de supports de communication pour informer le public.
- **Programme de la journée** : dépistage organisé du cancer du sein, dépistage organisé du cancer colorectal, consultations avec une diététicienne, atelier « activité physique » avec une animatrice APA (Activité Physique Adaptée), stand d’information de la Ligue contre le Cancer, stand d’information d’Escale 41.



Affiche journée de dépistage des cancers féminins – 12-10-2024

Recrutement au poste de coordinateur du Contrat Local de Santé

- Intérim du poste de coordinateur du CLS assuré par la directrice du Pays : participation au réseau CLS régional (en visio) et CLS 41 (réunions trimestrielles).
- **1^{er} décembre 2024** : recrutement d'un agent à temps plein, en tant que **chargé(e) de mission – coordination du Contrat Local de Santé du Pays de Grande Sologne**, qui rédigera et animera le CLS en collaboration avec les acteurs de santé du Pays. Subvention de 25 000 € par l'ARS.



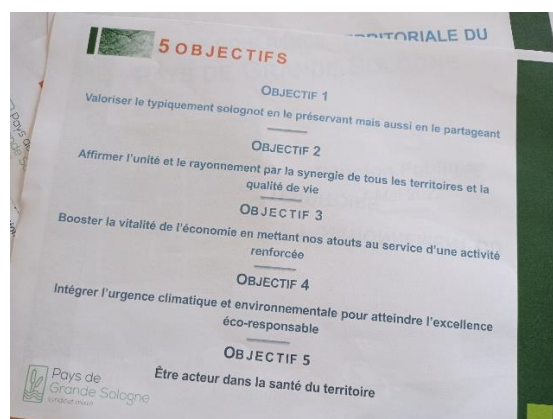
1- SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE DE GRANDE SOLOGNE

APPROBATION ET PUBLICATION DU SCoT

Après l'enquête publique qui s'est déroulée du 6 décembre 2023 au 6 janvier 2024, les délégués du Pays ont approuvé le SCoT en comité syndical le 14 mars à Lamotte Beuvron.

Après consultation des Personnes Publiques Associées et de la Mission Régionale d'autorité environnementale, le SCoT a été publié le 3 août 2024.

Le Schéma de Cohérence Territoriale de Grande Sologne est un document de planification stratégique d'urbanisme et d'aménagement du territoire. Il fixe le cadre à 20 ans de toutes les politiques publiques du territoire (économie, habitat, services, etc.) et les met en cohérence pour répondre aux besoins de la population, tout en préservant les ressources pour les prochaines générations. Le SCoT prend également en considération les politiques publiques d'Etat et régionales. Son approbation vient saluer le travail engagé depuis 2019.



Approbation du SCoT le 14 mars 2024 – comité syndical – Lamotte Beuvron

6- DISPOSITIF LEADER



PROGRAMMATION LEADER 2023-2027

- **2 dossiers soutenus en 2024** : création d'un Village Sologne à l'occasion du Game Fair 2024 ; animation-gestion 2023-2024.
- **Organisation d'un comité technique** sur le projet « Village Sologne – Maison de la Nature, de la Biodiversité et de la Gastronomie, Game Fair 2024 » le 12 avril 2024, environ 20 personnes
- **Organisation d'un comité de programmation à Chaon – 15 mai 2024** :
 - Présentation du projet « Village Sologne – Maison de la Nature, de la Biodiversité et de la Gastronomie – Game Fair 2024 », subvention LEADER : 50 092.80€ FEADER,
 - Information sur la communication du programme LEADER 2023-2027,
 - Présentation du 1^{er} LEADER Tour : valorisation des sites et projets financés en LEADER durant les programmations 2014-2022 et 2023-2027.

STRATEGIE / OBJECTIFS / PROJETS

- 1** Fiche action n°1 : Pour une ruralité assumée et attractive
- 2** Fiche action n°2 : Pour une biodiversité sécurisant les milieux, les biens et les personnes
- 3** Fiche action n°3 : Pour une économie circulaire rurale et durable
- 4** Fiche action n°4 : Coopération inter-territoriale
- 5** Fiche action n°5 : Coopération nationale et internationale

ANIMATIONS 2024

- **Organisation du 1^{er} Leader Tour – 29 mai 2024** : visite des aménagements de l'étang de Malzoné ; présentation de la valorisation paysagère et touristique de la commune de Vernou-en-Sologne (désimperméabilisation des abords de l'église, installation de vélos électriques et mise en location, aménagement de l'aire de camping-car, balades interactives), visite des aménagements touristiques de la commune de Villeny (signalétiques, story maps, Balade de Mont-Collier, Balade Gustave et le mystérieux pendentif, valorisation des abords de la Maison du Cerf, présentation du projet de la Vicairerie).



Aménagements des abords de la Maison du Cerf – Villeny



Installation de vélos électriques – Vernou-en-Sologne

- **Création du Guide LEADER du Porteur de Projet** : outil d'accompagnement et de support pour la réalisation des projets LEADER.



- **Organisation d'InterGals entre animateurs Leader Loir-et-Cher** : retours d'expériences, échanges et questions sur les projets et le programme, présentation des intentions de coopérations : 28 mars 2024 – Lamotte-Beuvron, 28 juin 2024 – Vendôme, 17 octobre 2024 – Lamotte-Beuvron.
- **Participation au congrès national et européen LEADER les 1-2-3 octobre 2024 à Poitiers** : retour sur le lancement du programme Leader en Région, remise des prix ELARD, présentation et ateliers de formations sur Leader, speed meeting coopération internationale.



Congrès européen LEADER octobre 2024 - Poitiers

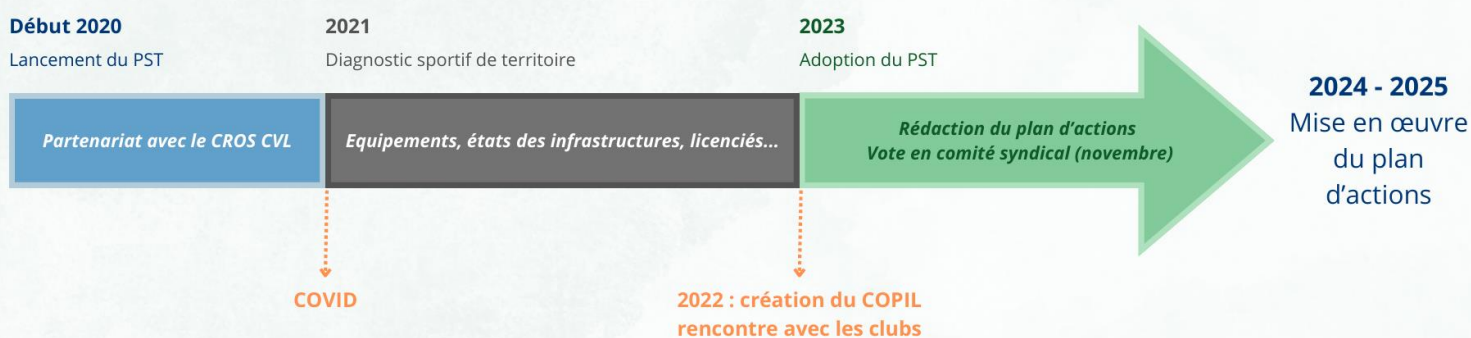
7- PROJET SPORTIF DE TERRITOIRE DE GRANDE SOLOGNE (PST)

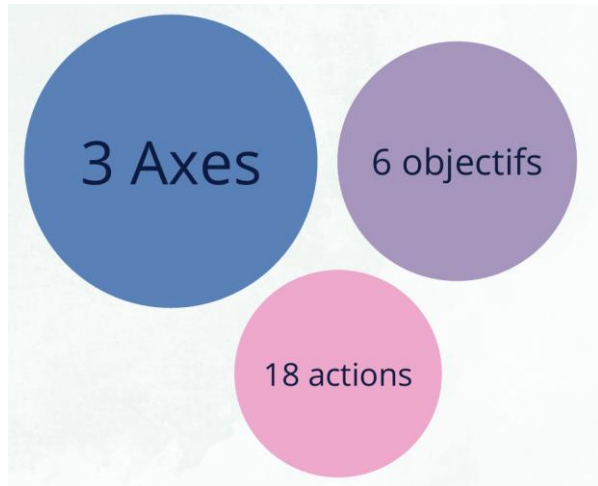
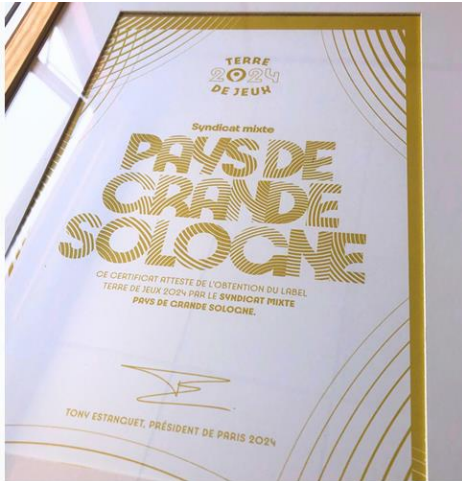


« LA GRANDE SOLOGNE, LE SPORT AU CŒUR ! »

Labellisé en 2020 territoire « Terre de Jeux 2024 », les élus du Pays de Grande Sologne ont adopté à l'unanimité, en octobre 2022, le Projet Sportif de Territoire du Pays : « La Grande Sologne, le sport au Cœur ! ». Réalisé en partenariat avec le CROS Centre Val de Loire et le CDOS de Loir-et-Cher, il s'appuie sur 3 axes.

Etapes de construction du PST depuis...





AXE 1 : Augmenter l'attractivité de l'ensemble du territoire en améliorant l'offre d'équipements sportifs,

AXE 2 : Favoriser et soutenir l'émergence d'une politique sportive dynamique à l'échelon du Pays,

AXE 3 : Promouvoir l'activité physique comme élément déterminant de la santé et du bien-être à tous les âges.

PLAN D' ACTIONS :

L'année 2024 a été consacrée à la poursuite de la mise en œuvre du plan d'actions et la présentation d'un premier bilan en comité syndical : élaboration d'un schéma des équipements sportifs, formations à la carte sur le territoire, création d'une exposition, newsletter...



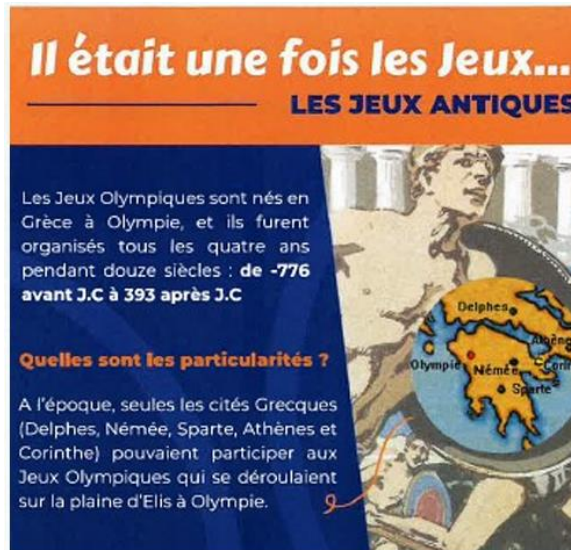
Le sport et le Pays Grande Sologne : Bilan du projet sportif de territoire

Comité syndical Pays Grande Sologne

Patrice Doctrinal, Vice-président du CROS, au comité syndical du 16 juillet 2024

EXPOSITION SUR LE THEME DE L'HISTOIRE DES JEUX OLYMPIQUES ET DU SPORT :

Achat d'une exposition par le Pays de Grande Sologne. Commandée au CDOS par le Pays de Grande Sologne, cette exposition est mise à disposition gratuitement à l'ensemble des clubs, associations, écoles, collèges ou communes, sur simple demande. En 2024, l'exposition a été prêtée 9 fois de mai à décembre 2024.



NEWSLETTER A L'ECHELLE DU TERRITOIRE DU PAYS :

Le Pays de Grande Sologne est le seul Pays de la Région Centre Val de Loire à avoir adopté un projet sportif à destination de tous. En partenariat avec le CROS, le Pays rédige et conçoit 3 newsletters par an sur l'actualité sportive du territoire, événements sportifs, présentation des dispositifs financiers possibles pour un meilleur accès au sport, information sur le financement des équipements sportifs via les dispositifs du Pays, ou la proposition de formations des dirigeants et bénévoles des clubs.



RENCONTRE ANNUELLE AVEC LES CLUBS LE 28 SEPTEMBRE 2024 A L'ECOPARC DE NEUNG SUR BEUVRON

Le projet sportif est le fruit d'un partenariat avec le Comité Régional Olympique et Sportif et le Comité Départemental Olympique et Sportif de Loir-et-Cher, en concertation avec les acteurs du territoire. Cette matinée de travail avec les clubs a permis d'aborder de nombreux sujets : projets des clubs, transition écologique, équipements, mutualisation, formation, sport-santé, organisation d'un événement sportif à l'échelle du Pays de Grande Sologne...





Rencontre annuelle avec les clubs le 28 septembre 2024

FORMATIONS A LA CARTE POUR LES BENEVOLES DES CLUBS ET ASSOCIATIONS SPORTIVES :

Organisée par le directeur du CDOS, Arnaud BESSE, les clubs du territoire ont suivi le 13 avril 2024 le **2^e module de la formation « Rechercher efficacement des partenaires privés »**, qui s'est déroulé à Neung-sur-Beuvron.



8- LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2024

COMPTE ADMINISTRATIF 2024								
DEPENSES				RECETTES				
Arbole	Libellé	Budget primitif 2024	Compte administratif 2024	Arbole	Libellé	Budget primitif 2024	Compte administratif 2024	
Section d'investissement								
001	Déficit reporté - résultat	8 143,88 €	8 143,88 €	001	Déficit reporté	0,00 €		
				021	Virement du fonctionnement	21 239,27 €	0,00 €	
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		18 000,00 €	11 597,71 €					
212	Frais documents urbanisme	8 000,00 €	7 536,00 €	10	DOTATIONS FONDERS DIVERS ET RESERVES	1 0 172,29 €	12 621,48 €	
2035	Concession et droits assés+VICAD+ site interne]	8 000,00 €	3 971,71 €	1028	Excédent fonctionnement capitalisé	8 143,88 €	8 143,88 €	
				10222	FC IVA	2 028,31 €	4 377,51 €	
16 EMPRUNT ET DETTES ASSIMILEES		0,00 €	0,00 €	13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0,00 €		
1641	Emprunt en euros			21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00 €		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 500,00 €	8 958,02 €	16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0,00 €		
2133	Matériel informatique entretien, écran...	9 500,00 €	8 958,02 €	1641	Emprunt en Euros			
21946	Mobilier		0,00 €					
2195	Autre matériel		0,00 €	20	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	2 232,42 €	0,00 €	
21	IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00 €		2002	Amort frais urbanisme			
2313	Travaux bâtiment			2005	Amort concessions et droits	651,42 €	0,00 €	
				2033	Amort matériel bureau et informatique	1 630,00 €	0,00 €	
				2034	Amort mobilier			
				2038	Amort autres immo corporelles			
	TOTAL INVESTISSEMENT	33 843,88 €	28 609,71 €		TOTAL INVESTISSEMENT	33 843,88 €	12 621,48 €	
					Résultat d'investissement	0,00 €	-18 088,22 €	
Section de fonctionnement								
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL		181 436,09 €	130 921,17 €	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		184 642,46 €	184 642,46 €	
01011	Eau			002	Excédent reporté	184 642,46 €	184 642,46 €	
01012	Energie électricité			013 ATTENUATION DE CHARGES		0,00 €	11 828,84 €	
01015	Autres fournitures non stockables			6419	Remboursement rémunération (indemnités journalières)	0,00 €	11 628,64 €	
01022	Carburants	3 000,00 €	2 130,73 €	6470	Remboursement URSSAF			
01025	Produits pharmacie	500,00 €	0,00 €		10 PRODUITS DES SERVICES	0,00 €		
01031	Fournitures entretien	400,00 €	245,09 €					
01032	Matériel équipements	7 000,00 €	551,20 €					
01034	Fournitures administratives	3 000,00 €	1 789,79 €					
01035	Autres matières et fournitures	0,00 €	0,00 €					
011	Contrat de presta de services (DDG+1)	530,00 €	409,72 €					
0132	Location immob-loyer	12 400,00 €	10 627,20 €					
01336	Location voiture	4 150,00 €	4 130,80 €					
01351	Matériel / réparation voiture	500,00 €	2 189,06 €					
0136	Maïntenance (informatique)	1 200,00 €	582,24 €					
0181	Assurances respo.civile.loc	0,00 €	0,00 €					
0185	Primes assurance auto bureau, véhicule	2 300,00 €	2 239,36 €					
017	Etudes et recherches	0,00 €	0,00 €					
0182	Documentation (svr+ GR AIS+ DOC)	460,00 €	456,25 €					
0184	Organismes de formation LEADER et autres...	0,00 €	821,39 €					
0185	Autres frais divers	50,00 €	256,17 €					
02265	Autres honoraires, conseils	9 602,80 €	9 602,80 €					
0227	Honoraires avocats/huissiers/expert	500,00 €	0,00 €					
0228	Rémunérations intermédiaires honoraires divers	0,00 €	0,00 €					
0231	Annonces et insertions	500,00 €	590,08 €					
0233	Manif/cérémonies (stage/Sagep+GF+ événements)	62 000,00 €	61 492,86 €					
0234	Réceptions	5 000,00 €	3 207,12 €					
0235	Divers/Déplacements	13 000,00 €	5 493,72 €					
0251	Frais déplacements agents	4 500,00 €	2 258,01 €					
0281	Frais d'affranchissement	400,00 €	741,88 €					
0282	Frais de télécom	4 300,00 €	3 893,87 €					
0281	Cotisations	2 682,26 €	1 630,00 €					
0285	Autres services (vst (autres GPF H&C, RH et si tenu de jeu, s&w, observation...))	50 000,00 €	15 581,83 €					
	Finanç impuaton (e n 012)	2 10,00 €						
012 CHARGES DE PERSONNEL		290 922,71 €	240 170,07 €	14 DOTATIONS SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		317 402,00 €	288 067,70 €	
0332	Cotisations versées au FNAL	200,00 €	134,30 €	14718	Etat (ARS + PIVJ)	24 977,00 €	34 632,70 €	
0336	Cotisations CNFPT et CDG	4 773,44 €	4 008,86 €	1472	Région	30 000,00 €	30 000,00 €	
0338	Autres impôts taxes	520,00 €	462,52 €	1473	Département	27 000,00 €	27 000,00 €	
0335	Taxes et impôts sur véhicules	2 10,00 €	0,00 €	14748	Communes	114 000,00 €	114 000,00 €	
04111	Rémunération principale	25 623,38 €	24 076,61 €					
04113	NBI personnes titulaires	0,00 €	0,00 €					
04116	Personnel titulaire - Autres indemnités	7 992,96 €	8 210,44 €	14758	Autres groupements (Ouv Civ)	71 425,00 €	62 425,00 €	
04121	Personnel non titulaire	132 699,12 €	105 775,76 €	14773	Participation LEADER (100% - 100% - 100%)	50 000,00 €	0,00 €	
04132	Personnel non titulaire - SFT	3 887,00 €	3 387,00 €	14888	Autres attributions et participations	0,00 €		
04138	Personnel non titulaire - Autres indemnités	29 700,00 €	22 700,00 €					
0451	Cotisations à l'URSSAF	42 876,44 €	41 442,20 €					
0453	Cotisations caisses de retraite	25 343,10 €	14 652,05 €					
0454	Cotisations aux AS SEDIC	7 146,88 €	5 268,92 €					
0455	Assurances personnel	6 148,94 €	5 148,95 €					
0456	Versement au FNC sup familial	0,00 €	871,00 €					
0475	Médecine du travail	0,00 €	0,00 €					
0479	Autres charges sociales	4 011,45 €	4 031,46 €	75888	Autres produits divers gestion courante (remboursement réparation voiture)	0,00 €	1 786,49 €	
0485	Autres charges diverses	0,00 €	0,00 €					
014 ATTENUATION DE PRODUITS		0,00 €	0,00 €					
022	DEPENSES IMPRÉVUES	21 239,27 €	0,00 €	17 PRODUITS EXCEPTIONNELS		0,00 €	0,00 €	
042 OPERATIONS ORDRE ENTRE SECTIONS		2 232,42 €	0,00 €	773	mandats annulés (exercice antér)			
0421	Dotations amortissements	2 232,42 €		7788	Produits exceptionnels divers			
05 AUTRES CHARGES		6 716,00 €	2 072,85 €					
0512	Frais de mission	3 500,00 €	0,00 €					
0536	Autres contributions oblig	5,00 €	0,00 €					
0548	Subv fct associations	0,00 €	0,00 €					
05811	Informatique en nuage (IWM)	2,50,00 €	168,00 €					
05815	Autres charges (accr de L&P R)	1 950,00 €	1 903,86 €					
05828	Autres prests (source)	10,00 €	0,99 €					
06 CHARGES FINANCIERES		500,00 €	0,00 €					
0635	Autres charges financ: héf/sgre/inter	500,00 €	0,00 €					
07 CHARGES EXCEPTIONNELLES		0,00 €	0,00 €					
0718	Autres charges exceptionnelles							
	TOTAL FONCTIONNEMENT	602 044,48 €	373 184,09 €		TOTAL FONCTIONNEMENT	602 044,48 €	488 116,28 €	
	Excédent/déficit fonctionnement	0,00 €	92 661,20 €					